

Nom (\*) :

Prénom (\*) :

Adresse (\*) :

76700 Harfleur

Téléphone :

(\*) champs obligatoires

Adresse e-mail :

Salle municipale sollicitée :

- Maison des associations
- Maison des association et salle annexe
- Jean Le Bosqué

- 5 rue Friedrich Engels
- 5 rue Friedrich Engels
- 10 rue Jean Barbe

Date d'utilisation souhaitée : 1er choix

2ème choix

3ème choix

Objet de la réservation :

**Ce formulaire constitue une demande et ne vaut pas acceptation.**

Le formulaire de demande de salle devra être envoyé à [salles@harfleur.fr](mailto:salles@harfleur.fr) ou adressé à la mairie d'Harfleur au Pôle Accueil Population 55 rue de la république 76700 Harfleur.

Pour faciliter et accélérer les délais de traitement de votre demande, nous vous encourageons à renseigner les champs **Téléphone** et **Adresse e-mail** sur le formulaire et à nous adresser prioritairement votre demande sur [salles@harfleur.fr](mailto:salles@harfleur.fr)

Un courrier réponse vous sera adressé sous 20 jours. Il vous sera demandé de confirmer votre réservation sous deux mois à réception du courrier d'acceptation, de justifier de votre domiciliation à Harfleur et de procéder au versement de 30% d'arrhes, faute de quoi la réservation sera annulée. Le solde devra être versé 1 mois avant la location.

**Informations :**

La Maison des Associations peut accueillir 130 personnes assises et 189 personnes debout.

La salle annexe de la Maison des associations peut accueillir 30 personnes assises

Les horaires de location sont de 9h30 à 6h00 le lendemain.

Le tarif de la location de la salle est fixé pour l'année 2026 à 200,00 € pour la location de la Maison des associations seule et à 300,00 € avec la location conjointe de la salle annexe.

Conformément à la délibération n° 24 12 23, deux chèques de caution d'un montant de 200,00 € chaque sont demandés.

La salle Jean Le Bosqué peut accueillir 56 personnes assises et 86 personnes debout.

Les horaires de location sont de 9h00 à 24h00.

Le tarif de la location de la salle est fixé pour l'année 2026 à 105,00 €.

Conformément à la délibération n° 24 12 23, deux chèques de caution d'un montant de 200,00 € chaque sont demandés.

A

Le :

Signature

**Protection des données personnelles :**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Ville d'Harfleur sis à 55 rue de la République 76700 HARFLEUR pour gérer les réservations de salles municipales, les états des lieux, la facturation et la gestion des contentieux éventuels.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect de l'exécution d'un contrat auquel la mairie d'Harfleur est soumise (contrat de location de salles).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service concerné par la gestion des salles, Centre des Finances Publiques compétent.

Les données sont conservées pendant 3 ans après l'autorisation ou jusqu'au règlement des sommes dues et apurement de tout contentieux éventuel.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas à l'exécution contrat.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie d'Harfleur, 55 rue de la République 76700 Harfleur.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy- TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne ([www.cnil.fr/fr/plaintes](http://www.cnil.fr/fr/plaintes)).